



## Table ronde 2 - Quel rôle des collectivités territoriales pour l'accompagnement des jeunes réfugiés et déplacés ?

### Compte-rendu

**Animation :** Virginie Roquette, Cités Unies France

**Éléments contextuels :** Bamadi Sanokho, expert des migrations et du développement local, RMDA

Dans le domaine des migrations, les collectivités territoriales françaises et celles du continent africain sont confrontées à des **problématiques similaires**. Les collectivités territoriales sont les premières confrontées aux éléments migratoires, quel que soit le territoire.

4 enjeux préliminaires sur le rôle des collectivités sur la thématique migratoire :

- 1) Un enjeu de transversalité : une thématique qui concerne l'ensemble des politiques publiques des collectivités
- 2) Aménagement équilibré du territoire et urbanisme : enjeux de l'intégration des personnes primo-arrivantes
- 3) Les collectivités, des interlocuteurs privilégiés en raison de la compétence en matière de développement local de ces populations
- 4) Un rôle d'animation du territoire. Un partage de responsabilité entre les acteurs (acteurs associatifs, Etat...)

**Point de vue et approche des territoires africains :** Lionel Nzamba Nzamba, CGLU Afrique, Task Manager, Unité Jeunesse (*à distance*)

- Il y a de la part des villes et territoires africains une prise de conscience progressive des enjeux liés aux jeunes. Une reconnaissance croissante des jeunes comme moteurs du développement, en particulier dans les politiques publiques locales.
- Une responsabilité qui incombe aux collectivités locales africaines est de répondre aux besoins d'occupation des jeunes, par exemple à travers la formation professionnelle ou le sport.
- Sur la thématique des migrations, en termes de plaidoyer commun les collectivités territoriales africaines ont adopté en 2018 (Marrakech) une charte sur la migration qui refuse l'implantation de hotspots et de centres de rétention dans les villes africaines.

**Illustrations :** dispositifs des collectivités territoriales françaises et africaines pour un accompagnement des jeunes réfugiés et déplacés

**Fadilha Bennamar-Koly, Conseillère régionale, Région Occitanie**

Les Régions en France ont la compétence de l'insertion des demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale

Il existe en Région Occitanie des dispositifs de soutien à l'intégration des jeunes migrants dans de nombreux domaines : soutien administratif, dispositifs d'insertion à l'emploi, tarif préférentiel pour les transports, apprentissage du Français Langue Etrangère, aide universitaire, etc.

**Valérie Dumontet, Conseillère départementale, Département de l'Aude**  
**Issiaka Sanon, Directeur, Région des Hauts-Bassins du Burkina Faso**

- Pour les Départements français en particulier se posent les enjeux relatifs aux migrants non accompagnés (MNA) : se pose la question de la perception des habitants du territoire, et sur les leviers pour modifier les perceptions négatives à l'égard des migrations
- La perception des jeunes Burkinabé vis-à-vis des territoires occidentaux peut être parfois biaisée, avec une image plutôt idéalisée du territoire

Département de l'Aude en lien avec son partenaire de coopération la Région des Hauts-Bassins - un appui aux politiques jeunesse :

- Un partenariat dans le domaine de la mobilité
- Plaidoyer élaboré en lien avec des jeunes pour exprimer leur vision du Monde d'après, en lien avec les Objectifs de Développement Durable
- Illustration au sein d'un territoire de coopération : la Région des Hauts-Bassins fait face à un contexte particulier lié au déplacement massif de populations. Cela pose des conséquences pour les écoles ou la fermeture des établissements sanitaires. La Région des Hauts-Bassins a établi un programme de renforcement des politiques jeunesse.

**Conclusion :** la thématique des migrations comporte des enjeux de transversalité, impliquant un décloisonnement des différents services au sein des collectivités. Appréhender cette thématique implique, de la part des autorités locales, l'institution d'un dialogue multi-niveaux et multi-acteurs. La question de la réciprocité est au cœur de la thématique migratoire ; elle peut prendre la forme par exemple de programmes communs de renforcement des politiques jeunesse. Enfin, appréhender la thématique des migrations implique de la volonté, une responsabilité politique.